

RABELAIS, LIBRE-PENSEUR ?

Max Bayard

La date et le lieu sont controversés, mais on admet généralement que François Rabelais est né en 1483, à Chinon, sur la Vienne, et a été élevé tant près de là, dans la métairie de la Devinière, au milieu des vignes, propriété rurale de son père Antoine, avocat au siège de Chinon et Sénéchal de Lerné.

La même année naît Martin Luther (mort en 1546) et Charles VIII, qui prend la succession de Louis XI, va bientôt engager la France dans une longue suite de guerres en Italie où Charles Quint a des ambitions et où déjà se pose la question de l'avenir des États Pontificaux.

Puis voilà Jules II, pape de 1503 à 1513, qui « *fut enterré solennellement, sans nulle larme du peuple, qui détestait sa cruauté, et le blasmoit de ce que par luy y avoit plus d'églises ruinées que restaurées.* » Ce pourquoi Epistémon le retrouvera en enfer « *crieur de petits pâtés ; mais il ne portait plus sa grande bougresse de barbe* (Pantagruel, ch. 31).

Fin 1510 ou début 1511, Rabelais séjourne quelque temps au couvent des Cordeliers, moines franciscains résidant à La Baumette construite par le roi René en 1456 sur un piton rocheux de bord de Maine non loin de la forteresse d'Angers. Il est déjà tonsuré et dit-on, docteur en médecine. Il restera moine, prêtre, chanoine ou curé jusqu'à sa mort solitaire (abandonné ?) en 1553, âgé de 70 ans, à Paris, paroisse Saint-Paul, aujourd'hui dans le 4^{ème} arrondissement.

En 1524, par suite de certains différends « *il passe de l'ordre des frères Mineurs de saint François à l'ordre de saint Benoist et en prend l'habit solennellement parmi les religieux de l'abbaye de Maillezais, en Bas-Poitou (Vendée) où il demeura plusieurs années à estudier toujours et à toujours consulter les bons livres de toutes sciences profanes et sacrées.*

Ainsi il est certain qu'il fut très – sçavant humaniste et très profond philosophe, théologien, mathématicien, géomètre,

astronome, voire mesme peintre et poëte tout ensemble». Astrologue aussi qui publiera des almanachs et des calendriers.

Rabelais est mort, dit la chronique, « *en fidèle chrestien, dans le sein de l'Église* » quand Michel Servet, médecin et théologien, sera brûlé vif peu après à Genève, à l'instigation de Calvin.

Le même Calvin qui, du haut de sa chaire, prononcera le 16 octobre 1555 son fameux sermon attaquant l'impiété ordurière et les vilenies des livres de Rabelais. S'appuyant sur le Pantagruel, il fustige « *tous ces chiens enragés qui dégorgeant leurs ordures à l'encontre de la majesté de Dieu, qui non seulement se moquent de toute religion, mais la voudraient abolir du tout* ».

Alors, Rabelais libre-penseur, impie, athée ?

Vite dit par la bouche de l'ennemi juré du catholicisme. Car Rabelais, malgré toutes ces circonlocutions langagières, souvent ordurières en effet et parfois blasphématoires (ou semblant l'être), restera sa vie durant fidèle aux rois de France très-chrétiens et aux papes romains ainsi, naturellement, qu'à l'Église de France gallicane et néanmoins concordataire depuis 1516. A ce titre, il fréquentera les cours royales de François I^{er} et d'Henri II et fera plusieurs longs séjours à Rome dans la suite du cardinal-diplomate Jean Du Bellay, très docte, éminent et puissant ambassadeur de ces deux rois à une époque de violents troubles politiques, militaires et religieux en Europe ; un siècle de fer a-t-on dit après le « *hideux, cruel, furieux et épouvantable* » sac de Rome par les Impériaux de Charles Quint en 1527.

On ne connaît pas les détails des trois longs séjours romains de Rabelais, mais on ne sait qu'il y était comme médecin et secrétaire particulier du cardinal et à l'occasion, comme négociateur de l'ombre. Il fut reçu en privé par Clément VII (un Médicis) puis par Paul III (un Farnèse) qui lui accorda l'absolution de ses fautes et légitima ses enfants naturels. Le Bref du 17 janvier 1536 célèbre chez Rabelais « *son zèle pour la religion, sa science des lettres, l'honnêteté de sa vie et de ses mœurs, sa probité, la variété de ses vertus et de ses talents.* »

Pourtant, l'homme a déjà publié Pantagruel roy des Dispodes en Utopie en 1532, sous le pseudonyme anagrammatique de *feu Maître Alcofribas Nasier*, à Lyon ; et,

toujours à Lyon en 1535, *la Vie inestimable du Grand Gargantua père de Pantagruel*, qu'il expurgera en 1541 des railleries contre les théologiens.

Disons à ce sujet que nous sommes dans l'univers des géants, issu tout droit des croyances populaires du Moyen Âge qui s'achève ; au milieu d'aventures extraordinaires et horribles, des faitz et prouesses, de deux princes souverains imaginaires et pourtant parfaits chrétiens.

Revenons donc à Paul III qui réorganise l'Inquisition en 1542, Créée l'Index des livres interdits en 1543 puis convoque et ouvre en 1545 l'historique concile général de Trente, lequel sera la réponse catholique au mouvement réformateur des protestants, ce que l'on appellera la Contre-Réforme qui va diviser la chrétienté occidentale en deux factions ennemies qui vont se faire une très longue guerre sans merci.

Rabelais va vivre cela intensément, avec son esprit critique mais discipliné sur l'essentiel, lors de son dernier séjour à Rome avec le cardinal Du Bellay en 1547 (qui est aussi la date de naissance de Miguel de Cervantès).

On peut se faire une idée de la cour papale en lisant *Les Regrets*, précieux témoignage de l'Angevin Joachim Du Bellay qui accompagna son cousin Jean peu après, sous Jules III, en 1553, par exemple les sonnets n° 39, 79, 81 et 82.

Rabelais, sans doute indigné par les extravagances, les abus et les scandales de toutes sortes de la cour romaine avec ses cardinaux qui se laissent aller aux vices, énoncera dans la lignée d'Érasme, son maître spirituel qu'il admire et imite, quelques unes de ses idées réformatrices de l'Église catholique elle-même, d'abord dans le *Tiers Livre* (Paris, 1546) condamné par les théologiens pour être « *fârci d'hérésies* » bien qu'ils n'en puissent « *une seule exhiber en endroit aucun* ». Mais surtout dans *Le Quart Livre des faits et dits héroïques du bon Pantagruel* (Paris, 1552, chapitres 48 à 54) ; enfin dans le Cinquième Livre publié à titre posthume en 1564 dont l'authenticité est en partie contestée *Le Quart Livre* fut immédiatement condamné par la faculté de théologie de la Sorbonne et le Parlement de Paris, sans que l'on en connaisse très exactement les motifs les plus savants. *Le Pantagruel* avait déjà été condamné pour obscénités en 1533, puis de nouveau en 1543, bien avant Calvin.

On comprend bien de la sorte que François Rabelais, moine ensoutané, a été persécuté par ses pairs pour ses opinions, jusqu'à fuir en exil hors de France, à Metz, en mars 1546. Ceci après la condamnation au feu de son ami Etienne Dolet. La Sorbonne triomphe provisoirement sur fond de proscriptions, d'arrestations, de condamnations, de supplices terribles et de bûchers en place publique pour les hétérodoxes vites accusés d'hérésie.

Mais Rabelais résiste. Il dénonce toutes sortes de superstitions populaires absurdes, critique la vie monacale des moines paresseux, ignorants, goinfres et sales ; fait de Dieu l'affaire des humbles autant que celle des clercs. Il ridiculise les *Papimanes* qui confondent la religion avec la puissance politique et économique de l'Église ; qui font passer les règlements du droit canon avant le *saint Évangile de Jésus-Christ* (la source de l'humanisme chrétien, désormais traduit en français) et commettant le péché le plus abominable : l'idolâtrie devant le Souverain Pontife, leur « *Dieu en terre* », la source vive de leur débauche, de leurs richesses, de la pire corruption. Sans oublier les théologiens, qui ne savent qu'ergoter, accuser, condamner.

Relisons les chapitres du *Gargantua relatifs à l'abbaye mixte de Thélème*, en bord de Loire, pour gens libres, instruits et bien nés ; délire utopique, réformateur et libertaire, mais toujours catholique bien sûr, dont la devise fort gouleyante « *Fay ce que tu voudras* » ouvre la porte à un long poème qui réjouit à bon compte, quand on a l'esprit à rire sans sectarisme en compagnie de la *dive bouteille* (que l'on appelle en Anjou une *fillette*). Mais le réformateur Rabelais n'est-il pas ici infiniment sérieux ?

Brave Rabelais qui voulait que ça change mais sans changer de boutique, en demeurant dans l'Église catholique et romaine et tournant ainsi le dos à la véritable libre-pensée, celle des temps modernes qui refuse les dogmes de l'asservissement philosophique, moral et religieux.

Une libre-pensée laïque.

THELEME

D'ordinaire, Rabelais démolit par le rire tout ce qui le gêne, mais avec son projet *d'abbaye de Thélème*, il devient bâtisseur et on doit le prendre au sérieux.

Ce projet naît dans la tête du géant Gargantua, prince des pays de la Loire, qui veut l'offrir en reconnaissance à son Frère Jean des Entommeures, héros de l'abbaye de Seuilly en Chinonais qui par son courage lui a permis une belle victoire sur l'armée de Pichrocholle.

Projet grandiose et luxueux qui doit compter 9 332 appartements, chacun comportant arrière-chambre, cabinet, garde-robe, oratoire et vestibule donnant sur une grande salle.

Entreprise à coup sûr extrêmement coûteuse en pièces d'or qui seront pompées sur le dos du petit peuple travailleur des villes et des champs, ce que ne dit pas Rabelais.

N'y séjournera pas n'importe qui : la liste est longue de ceux qui resteront à la porte comme indésirables.

Ce sera une abbaye mixte, composée de preux et nobles chevaliers et de dames de haut parage, hommes et femmes beaux, bien éduqués, fort instruits et de bonne nature. Ils habiteront séparément mais pourrons se rencontrer et finalement quitter l'abbaye pour se marier en justes noces.

Leur activité sera très libre selon la devise *Fay ce que voudras*.

Il n'y a pas de vœux de chasteté, de pauvreté ni d'obéissance. Rien à voir avec les rigueurs habituelles de la règle monastique. Chacun vaque à ses loisirs selon sa fantaisie.

C'est tout l'esprit réformateur et passablement utopique de François Rabelais.

Mais l'ordonnateur et maître des lieux sera Frère Jean, moine de son état. L'étude de l'Évangile y sera obligatoire, même s'il ne semble pas exigé de suivre les offices assidûment.

Sur la grande porte d'entrée il est écrit :

« Ci entrez, vous, qui le saint Évangile

Annoncez en sens agile malgré ce qu'on gronde ;

Vous aurez céans refuge et bastille ;

Contre l'hostile erreur qui tant distille

Sans faux style pour en empoisonner le monde :
Entrez, que l'on fonde sur la foi profonde,
Puisque l'on confonde par écrit et par vives parols
Les ennemis de la Sainte Parole. »

(Ch. 54 du Gargantua, translation Demerson).

Quels ennemis en 1535 ?

Les théologiens de la Sorbonne qui ne savent qu'ergoter,
accuser et condamner au mépris d'une juste lecture des
Écritures ? Ou bien les partisans égarés de Luther et Calvin ?

Quand Rabelais retourne à Rome dans la suite du
cardinal-ambassadeur Jean Du Bellay.

Paul III le recevra en privé et l'absoudra de ses fautes lui
rendant son honneur et bon et honnête chrétien... sans que l'on
parle plus de l'abbaye de Thélème.

L'ILE DES PAPIMANES

Le Quart-Livre des faits et dicts Héroïques du bon Pantagruel est sans doute la pièce maîtresse de la pensée religieuse de François Rabelais, *docteur en Médecine*.

Son édition complète date, à Paris, de 1552 *avec privilège du Roy*, ce qui est une nouveauté pour l'auteur et la marque publique de ce qu'il a la faveur d'Henri II.

On y trouve une foule d'aventures extraordinaires de Pantagruel qui part en mer avec ses compagnons – dont Panurge et les fameux moutons – pour visiter l'Oracle de la dive bouteille nommée Bacbuc. Comme d'autres intrépides navigateurs et l'époque sont allés à la découverte du monde en Afrique, en Asie et jusqu'aux Amériques.

Bien sûr, il va affronter des tempêtes mémorables mais il va surtout *aborder de nombreuses terres nouvelles dont l'isle des Papimanes* (chapitres 48 à 54).

Ces Papimanes sont des partisans idolâtres de sa sainteté le pape qui pour eux est bien Dieu sur terre ; ils disent *Dieu en terre*. Celui-ci « *doit mettre à feu et à sang empereurs, rois, ducs, princes, républiques, dès qu'ils transgressent un iota de ses ordres ; il doit aussi les dépouiller de leurs biens, les déposséder de leurs royaumes, les proscrire, les anathématiser, et faire périr non seulement leurs corps, ceux de leurs enfants et de leurs autres parents, mais également damner leurs âmes au plus profond de la plus ardente chaudière qui soit en Enfer* (chapitre 50, L'archétype d'un pape dans la translation en français contemporain par Guy Demerson).

Rabelais fait ici allusion aux démêlés d'Henri II avec le pape Jules II.

Toute la population de l'île suit à la lettre *les sacrosaintes Décrétales* et autres directives romaines, plutôt que les Évangiles ; car le pape détenait selon eux *la plénitude de la puissance politique* sur terre, comme souverain temporel.

Les décrétales étaient donc des décisions du souverain pontife qui tendaient à amoindrir l'autorité politique et financière des rois, dont celui de France. Et là, les juristes gallicans s'efforçaient d'y faire obstacle au nom de

l'indépendance de la Couronne et du clergé local. D'où le privilège du Roy accordé à Rabelais qui défend Paris contre Rome.

Au beau milieu du XVIème siècle éclate cette rivalité des souverainetés qui annonce la séparation des pouvoirs temporel et spirituel, du sceptre et de la croix : mais il faudra des guerres pour y parvenir définitivement.

Rabelais savait de quoi il parlait ; sa fantaisie est fausse, ce n'est qu'un masque commode et utile pour sa propre sauvegarde ; il avait fréquenté les cours royales de François 1^{er} et de Henri II ainsi que les cours romaines d'au moins deux papes, Clément VII et Paul III. Le curé de Meudon et de Saint Christophe-du-Jambet était un catholique gallican qui affrontait les théologiens archaïques de la Sorbonne, lesquels ne se privèrent pas de condamner le *Quart-Livre*, comme ils avaient condamnés les précédents.

Mais Frère François Rabelais épuisé, solitaire, ayant résigné ses cures pour mieux se recueillir, mourut l'année suivante, sans laisser de trace... sauf son œuvre qu'on lit encore.

Ainsi, terminons avec ce morceau de bravoure, la charge grandiose contre l'Inquisition qu'il place par dérision dans la bouche de Homenaz, le grand chef des Papimanés :

« Brûlez, tenaillez, cisaillez, noyez, pendez, empalez, brisez, démembrez, étripez, découpez, fricassez, grillez, coupez en tranches, crucifiez, faites bouillir, écrabouillez, écartelez, mettez en pièces, disloquez, mettez en grillades ces méchants Hérétiques Dédrétalifuges, décrétalicides, pires qu'homicides, pires que parricides, Décrétalophobes du Diable. »

(Chapitre 53, Comment les Décrétales ont une vertu qui leur fait tirer l'or subtilement de France vers Rome).

Et l'on sait que cette barbarie religieuse sévit durant des siècles sur tous les continents.

SUPPLICATIO RABELAESI

Au cours de son troisième et long séjour à Rome comme prêtre, médecin et conseiller diplomatique bien informé du cardinal Jean du Bellay, ambassadeur extraordinaire de François 1^{er}, d'août 1535 à mai 1536, François Rabelais ose seul et directement présenter à Paul III une *Supplique* via la cour des Contredits pour plus de sûreté.

Déjà absous du crime d'apostasie par Clément VII, il conservait mauvaise conscience d'avoir quitté sans autorisation l'habit de moine durant plusieurs années pour devenir médecin à Montpellier puis à Lyon et suppliait sa sainteté de le replacer le plus régulièrement du monde, sans contestation possible, en force de chose jugée, dans le sein de l'Église catholique.

Ce que fera rapidement le saint père par un bref du 17 janvier 1536 qui l'autorise à regagner un monastère bénédictin de son choix et à exercer la médecine sans pratiquer d'opérations chirurgicales.

Et plus tard, le 9 janvier 1540, Paul III, toujours plein de mansuétude pour ce Français, légitime ses deux enfants naturels, François et Junie.

*

Le texte de cette supplique a été écrit par Rabelais en latin pour être ensuite mis en forme et développé par un fonctionnaire de la Curie. On le trouve avec sa traduction de François Moreau, dans le *Rabelais* de la Pléiade.

Voir aussi R. Cooper, *Rabelais en Italie*, à la librairie Droz (Genève).

On pourra goûter les trois longues lettres en français, détaillées et instructives, que Rabelais a adressé de Rome en décembre 1535, janvier et février 1536, à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais en Poitou, son fidèle mécène : in *Rabelais, Œuvres complètes*, Éditions du Seuil.

Cerise sur le gâteau : Etienne Gilson, éminent intellectuel catholique, montre aisément, d'un point de vue théologique et par abondance de citations canoniques, que Rabelais n'était pas athée, dans une brochure des années 1920 intitulée : *Rabelais franciscain*.

Il faut bien rappeler en effet que lorsque Rabelais se met à écrire, il a déjà acquis une énorme culture littéraire, religieuse et théologique durant ses nombreuses années passées à l'abbaye de Maillezais sous l'autorité éclairante et bienveillante, paternelle peut-on dire, de Geoffroy d'Estissac, évêque-abbé du lieu.

Ce qui prouve aussi que les théologiens de la Sorbonne, qui condamnèrent son œuvre, étaient obnubilés et abrutis par leur crainte de l'hérésie en un siècle particulièrement troublé du fait de la Réforme luthéro-calviniste.

Mais aujourd'hui encore, Rabelais reste *Scriptor Ordinis*, c'est-à-dire qu'il demeure inscrit au Catalogue général des grands écrivains de l'Ordre de saint François, qu'il illustre de toute sa splendeur.